

CONDITIONS RELATIVES

Bourses pour étudiantes et étudiants athlètes interuniversitaires

OBJECTIF DU FONDS

Regrouper plusieurs bourses sous un même titre, soit *Bourse pour étudiantes et étudiants athlètes interuniversitaires* afin d'alléger le processus de demande de bourses pour les étudiantes et les étudiants athlètes démontrant un besoin financier.

Cette demande permettra aux étudiantes et étudiants d'être admissibles pour les bourses en annexe.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Admissibilité

La personne candidate doit :

- 1) être citoyenne canadienne, résidente permanente, personne à statut protégé/réfugié ou étudiante internationale ;
- 2) répondre au minimum académique requis pour les bourses étudiantes par U SPORTS; et
- 3) être membre d'une équipe interuniversitaire des Gee-Gees.
- 4) certaines bourses auront également l'un ou plusieurs des critères suivants :
 - a) démontrer un besoin d'aide financière, d'après les critères du Service de l'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa;
 - b) avoir la résidence ontarienne, selon les règlements de RAFO;
 - c) s'identifier comme membre d'une communauté racisée;
 - d) soumettre une preuve documentée de son identité autochtone, conformément aux exigences de la méthode administrative sur l'admissibilité des étudiants des Premières Nations, inuits et métis aux bourses et aux places réservées de l'Université d'Ottawa.

Valeur de la bourse :	Variable
Nombre de bourses :	Variable
Fréquence d'attribution:	Annuelle
Programme ou cycle d'études :	Premier cycle et cycles supérieurs
Responsable des demandes :	Service de l'aide financière et des bourses
Échéance des demandes :	Première ronde: 1 juin 2026 Deuxième ronde: 2 novembre 2026

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible via uoZone, et doit comprendre le Questionnaire financier projection.

Facultatif

Pour les bourses visées dans le critère #4 ci-dessus, les documents suivants sont requis :

- a) une confirmation de la résidence ontarienne ainsi que le code postal de l'adresse permanente de la personne candidate;
- b) une déclaration dans laquelle la personne candidate s'identifie comme membre d'une communauté racisée, tel que défini par [la Commission ontarienne des droits de la personne](#) (si applicable);
- c) une preuve documentée de l'identité autochtone de la personne candidate, conformément aux exigences de la méthode administrative sur l'admissibilité des étudiants des Premières Nations, inuits et métis aux bourses et aux places réservées de l'Université d'Ottawa (si applicable).

ANNEXE

Les bourses suivantes sont compris dans le programme de *Bourses pour étudiantes et étudiants athlètes interuniversitaires*. Les conditions relatives pour chacune de ces bourses sont disponibles dans le répertoire général de Bourses en ligne.

- Bourse du Temple de la renommée du football des Gee-Gees – équipe de 1960 (762220101355);
- Bourse Ayana-Forward pour le soccer féminin des Gee-Gees (762200307043);
- Bourse de l'Agence belairdirect inc. pour les athlètes des Gee-Gees (721200307373);
- Fonds Colton et Avery (FFIÉÉO) (762220101306);
- Prix Dorothy-Thompson (FFIÉÉO) (762220100958);
- Bourse Dr Greenberg (FFIÉÉO) (762220101323);
- Bourse d'athlétisme Dr-Olivier-Gauthier-Kwan (762200302829);
- Fonds Dr William-E.-Carlo (FFIÉÉO) (762220101272);
- Bourse Father-and-Sons-Tavern-and-Restaurant (FFIÉÉO) (722220101594);
- Bourse Frank-W.-Palmer (722200307104);
- Bourse du Conseil de défense des étudiantes et étudiants athlètes noirs des Gee-Gees (762200307131);
- Fonds Geneviève De Celles (FFIÉÉO) (762220101187);
- Fonds de la Famille Guarisco (FFIÉÉO) (762220101300);
- Fonds commémoratif Harold G. Leach (FFIÉÉO) (762220101399);
- Fonds J.A. Perras (FFIÉÉO) (762220101096);
- Bourse Joël Gagnon (FFIÉÉO) (762220101184);
- Bourse commémorative John-Plaskacz pour le basketball (FFIÉÉO) (762220101318);
- Bourse du Jones & Jones Group pour les étudiantes et étudiants athlètes noirs (762100307244);
- Bourse d'excellence Famille Ladouceur en hockey masculin (722200304002);
- Bourse Leduc Bus Line Ltée (FFIÉÉO) (762220101329);
- Fonds Léopold Gélinau et Thérèse Pharand (FFIÉÉO) (762220101183);
- Fonds de la Famille Luc De Celles (FFIÉÉO) (762220101320);
- Bourse Manon-Lacasse pour le hockey féminin (762200305121);

- Fonds de l'équipe masculine de golf (FFIÉÉO) (762220100980);
- Bourse de football des Gee-Gees Ngandui (762200307294);
- Bourse Sue-Hylland pour les étudiants-athlètes interuniversitaires des Gee-Gees (FFIÉÉO) (762220101085);
- Fonds Paul Curley (FFIÉÉO) (762220100770);
- Bourse Phillippe Côté (FFIÉÉO) (722220101354);
- Bourse Pierre-J.-Dorion (762200307195);
- Bourse sportive du Service de la protection (FFIÉÉO) (762220101175);
- Fonds Révérend Père Patrice Pharand (FFIÉÉO) (762220101181);
- Fonds commémoratif Richard L. Eisenmann (FFIÉÉO) (762220100771);
- Fonds Robert «Bob» Hartley (762200100834);
- Fonds Robert J. Gorman pour les étudiant athlètes (FFIÉÉO) (762220101216);
- Bourse des Gee-Gees Rouge Media (762200307084);
- Bourse de badminton du service des sports (FFIÉÉO) (762220101372);
- Bourse du Service des sports pour les clubs compétitifs (FFIÉÉO) (762220101367);
- Bourse de natation du Service des sports (FFIÉÉO) (762220101370);
- Bourse d'athlétisme du Service des sports (FFIÉÉO) (762220101368);
- Bourse de basketball féminin du Service des sports (FFIÉÉO) (762220101281);
- Bourse Tae E. Lee (FFIÉÉO) (762220101298);
- Bourse de la famille Topolovec (Sports) (762200307105);
- Régime d'aide financière de l'Université d'Ottawa pour les étudiants -athlètes et les étudiantes-athlètes (762250101415);
- Fonds de Basket-ball féminin (FFIÉÉO) (762220101089); et
- Bourse de soccer féminin (FFIÉÉO) (762220101282).